

Me Béatrice DELESTRADE
SELARL PROVANSAL AVOCATS ASSOCIES
Avocat associée au Barreau de Marseille
43/45, rue Breteuil - 13006 MARSEILLE
Tél. : 04.91.37.33.96 – p.vasquez@provansal.eu

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
SUR LIQUIDATION JUDICIAIRE**

**D'UN STUDIO de 19,98 m² situé au 1^{er} étage (lot n° 1378),
Sis Résidence La Baie des Anges - Bâtiment La Désirade, entrée B,
quartier du Liouquet - lieudit Arène Cros - 13600 LA CIOTAT**

**SUR UNE MISE A PRIX DE TRENTE MILLE EUROS (30.000 €)
Avec faculté de baisse de moitié en cas de carence d'enchères.**

Visite le Lundi 7 Juin 2021 de 10 h 00 à 11 h 00

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE JEUDI 17 JUIN 2021 à 9 h 30
à l'audience du Juge de l'Exécution **du Tribunal Judiciaire de Marseille**,
au Palais de Justice, Salle Borély – rez-de-chaussée, Palais Monthyon,
Place Monthyon – 13006 MARSEILLE

**DESIGNATION DES BIENS
MIS EN VENTE :**

D'après le titre de propriété :

Lesdits biens sont situés dans un ensemble immobilier situé à LA CIOTAT (13600), Quartier du Liouquet, lieudit «Arène Cros, dénommé «RESIDENCE DE LA BAIE DES ANGES »,
Figurant au cadastre section BO sous le numéro 127 pour 7 ha 07 a 30 ca.

Soit le **LOT NUMERO MILLE TROIS CENT SOIXANTE-DIX-HUIT (1378)** consistant en un appartement portant le numéro 70 situé

au niveau R+1 du bâtiment 2 cage d'escaliers B composé de : une entrée, une salle de séjour avec coin cuisine ouvrant sur une loggia, une cabine, une salle de bains et un water-closet, Et les quatre-vingt-neuf/cent millièmes (89/100.000^e) des parties communes générales de l'immeuble.

D'après le procès-verbal de description :

Maître Franck MASCRET, Huissiers de Justice associés, a établi le 18 juin 2020 le procès-verbal de description du bien aux termes duquel il apparaît que l'appartement est situé – Résidence Baie des Anges – Lieudit Arène

Cros - Bâtiment La Désirade - Entrée B -
13600 LA CIOTAT.

Le lot n° 1378 situé au 1^{er} étage est composé
d'un séjour/cuisine et d'une pièce d'eau/WC.

Le certificat de métré établi par Monsieur
NASRATY stipule une surface de **19,98 m2**.

Les lieux semblent être destinés à la location
saisonnnière.

Le syndic de la copropriété est le Cabinet SIGA
sis 7, rue d'Italie, 13006 MARSEILLE.

**La présente vente est poursuivie A LA
REQUETE DE :**

La **SAS LES MANDATAIRES**, mission
conduite par **Maître Michel ASTIER**, es
qualité de mandataire judiciaire au redressement
et à la liquidation des entreprises, domicilié 1,
rue Roux de Brignoles, 13286 MARSEILLE
Cedex 6, agissant en qualité de mandataire
judiciaire à la liquidation judiciaire de Monsieur

A ces fonctions désigné par jugement du
Tribunal de Commerce de Marseille du 12 juin
2019,

Agissant en vertu d'une ordonnance 5 janvier
2021 publiée au 3^{eme} bureau du service de

Publicité Foncière de Marseille le 25 février
2021 volume 2021 S n° 10,

Ayant pour Avocat **Maître Béatrice
DELESTRADE**, Avocat associé au sein de la
**SELARL PROVANSAL AVOCATS
ASSOCIES**.

Les enchères sont recevables uniquement
si elles sont portées par un Avocat inscrit au
Barreau de MARSEILLE qui devra détenir un
chèque de banque représentant 10 % du
montant de la mise à prix avec un minimum de
3.000 € établi à l'ordre de Maître Michel
ASTIER.

RENSEIGNEMENTS :

**Pour de plus amples renseignements,
consulter le cahier des conditions de
vente :**

- Sur le site internet <http://www.provansal.eu>
du Cabinet de **Me Béatrice DELESTRADE**,
Avocat au Barreau de Marseille,
- Au Cabinet de **Maître Béatrice
DELESTRADE**, Avocat au Barreau de
Marseille, 43/45, rue Breteuil, 13006 MARSEILLE
- Tél. : 04.91.37.33.96 -

**p.vasquez@provansal.eu TOUS LES JOURS
DE 10 H 00 A 12 H 00 EXCLUSIVEMENT.**

- Au Greffe du Tribunal Judiciaire de Marseille,
Palais Monthyon - Place Monthyon, 13006
MARSEILLE, au rez-de-chaussée à l'accueil,
du lundi au vendredi de 8 h 00 à 11 h 30 et de
13 h 30 à 16 h 30.

Marseille, le 5 mai 2021

**Me Béatrice DELESTRADE
Avocat**